

## COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIOR REUNION DU 29 AVRIL 2026

PAGE 1/5

### P.V. n°26 – réunion présentielle au HAILLAN

**Président** : M. LEYGE

**Présents** : MM. BATTOU – BOUARD – BOUDET – LAGARDE – NARBATE – OYHAMBERRY – REPENTIN – ROUGER – SICOT

**En visioconférence** : M. OYHAMBERRY

**Excusé** : M. SISSAOUI.

**Administratifs** : Mme MATHIEUX – M. VALLET

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : [juridique@lfna.fff.fr](mailto:juridique@lfna.fff.fr), le droit d'examen étant de 116 euros.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

### COUPE DE NOUVELLE AQUITAINE SENIOR :

La Commission homologue les résultats des 15 rencontres du 7<sup>ème</sup> tour.

Une seule rencontre opposant ENT. BOE BON ENCONTRE à F.C. PORTES ENTRE DEUX MERS restait à jouer (03/05/2026).

La Commission prend note du **forfait de l'ENT. BOE BON ENCONTRE** argumentant par un calendrier R1 trop dense et préférant laisser un week-end de repos à ces joueurs alors qu'ils ont déjà disputé une rencontre R1 le 1<sup>er</sup> Mai 2026.

A l'unanimité, aucune amende financière ne sera débitée.

La Commission acte le tirage des 8 rencontres des 1/8èmes de finale (voir ci-après), dont les clubs ont été répartis en 2 groupes géographiques :

### Liste des rencontres à jouer le jeudi 14 Mai 2026 :

Coupe De Nouvelle-Aquitaine / Phase Unique						Poule Unique	6	
Jeudi	14/05/2026							
J8	55634255	29100.1	500097	Stade Montois 1	- 552085	Trelissac Apfc 1	15H	Complexe Sportif De L'Argenté 1 à MONT DE MARSAN
J8	55634276	29104.1	507008	Thouars Foot 79 1	- 520162	Niort St Liguairé OI 1	15H	Stade Philippe Morin 1 à THOUARS
J8	55634278	29106.1	509585	Isle Ja 1	- 507002	Liguge LI 1	15H	Stade Du Gondeau à ISLE
J8	55634256	29101.1	518856	Marmande 47 Fc 1	- 524114	Mazeres Uzos Rontign 1	15H	Stade Michelon 1 à MARMANDE
J8	55634277	29105.1	523094	Nouaille Es 1	- 542347	Gouzon Avenir 1	15H	Stade De La Lézière 1 à NOUAILLE MAUPERTUIS
J8	55634257	29102.1	552163	Angouleme Chte Fc 2	- 552034	Arsac Le Pian Medoc 1	15H	Stade Lebon 1 à ANGOULEME
J8	55634253	29098.1	553258	Portes Entre 2 Mers 1	- 514831	Merignac Arlac Fce 1	15H	Stade De La Lande 1 à CAMBLANES ET MEYNAC

Les membres de la C.R. SENIOR anticipent également les informations relatives aux tirages au sort des ¼ et ½ Finales qui se dérouleront **le lundi 18 Mai à partir de 19h00** sur le site de PUYMOYEN, **en présence des clubs qualifiés qui seront invités à cet évènement afin de recevoir leurs dotations pour la fin de la compétition.**

## COURRIELS DES CLUBS

La Commission étudie attentivement les demandes des clubs envoyées par courriel.

**1/ Demande du club de LA ROCHE-RIVIÈRES F.C.T.** pour décaler la rencontre reportée face à l'A.S. Cozes du 08/05/2026 à une date ultérieure, au titre de l'équité sportive : 2 matchs en 48H alors qu'ils jouent le maintien et que leur rencontre du 10 Mai 2026 est prévue contre un adversaire jouant la montée.

### Décision :

- *Par cohérence des précédentes décisions prises sur des cas similaires,*
- *Les dates indiquées par le club du F.C. LA ROCHE RIVIERES F.C. figurant au calendrier des compétitions*
- *Afin de préserver la date du 16 Mai en dernier recours (si intempéries le week-end du 09 Mai ou tout autre problème relatif à un déroulement d'une rencontre) pour éviter un éventuel décalage de la dernière journée pour toutes les poules du championnat R2*

**La C.R. des COMPÉTITIONS SENIOR maintient la programmation actuelle.**

**2/ Courriel du club de l'E.S. BOUSCAT** au titre de l'équité sportive (même sujet que la demande au-dessus), puisque le club de l'ETOILE MARITIME, son concurrent à la montée en R1, va évoluer le 10 Mai 2026 face à un adversaire ayant évolué 48h00 avant.

### Décision :

- *Par cohérence des précédentes décisions prises sur des cas similaires,*
- *Les dates indiquées par le club du F.C. LA ROCHE RIVIERES F.C. figurant au calendrier des compétitions*
- *Afin de préserver la date du 16 Mai en dernier recours (si intempéries le week-end du 09 Mai ou tout autre problème relatif à un déroulement d'une rencontre) pour éviter un éventuel décalage de la dernière journée pour toutes les poules du championnat R2*
- *La dernière rencontre du championnat opposera U.S. BOUSCAT à l'ETOILE MARITIME pour déterminer finalement l'accédant en R1*

**La C.R. des COMPÉTITIONS SENIOR maintient la programmation actuelle.**

## COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIOR REUNION DU 29 AVRIL 2026

PAGE 3/5

**3/ Demande du club des CROISÉS DE BAYONNE** pour décaler la rencontre de championnat de R2 prévue le dimanche 10 mai 2026 au titre de l'équité sportive, puisqu'ils jouent une finale de Coupe de District le vendredi 08/05/2026.

Décision :

- *Par cohérence des précédentes décisions prises sur des cas similaires,*
- *La date indiquée par le club des CROISES DE BAYONNE figure au calendrier des compétitions*
- *L'absence d'accord de l'adversaire pour évoluer le jeudi 14 Mai à 15h00*
- *Afin de préserver la date du 16 Mai en dernier recours (si intempéries le week-end du 09 Mai ou tout autre problème relatif à un déroulement d'une rencontre) pour éviter un éventuel décalage de la dernière journée pour toutes les poules du championnat R2*

**La C.R. des COMPÉTITIONS SENIOR maintient la programmation actuelle.**

**4/ Demande du club de l'U.S. LORMONT (R1)** voulant avancer toutes les rencontres R1 de la poule B prévues le 30 Mai 2026 arguant un manque d'équité sportive pour la relégation puisque l'U.S. LORMONT aura terminé sa saison le 23 Mai 2026 étant considéré exempt sur la dernière journée du samedi 06 Juin.

Décision :

- *Par cohérence des précédentes décisions prises sur des cas similaires,*
- *Les urgences calendaires et l'impossibilité de trouver d'autres solutions pour les deux rencontres positionnées au samedi 30 Mai 2026*
- *La date du samedi 30 Mai 2026 est bien indiquée au calendrier au contraire de celle du mercredi 20 Mai souhaité par le club de l'U.S. LORMONT.*
- *La possibilité d'une relégation déjà actée pour deux des trois équipes évoluant le 30 Mai 2026.*
- *Jouer en avance par rapport aux autres équipes luttant pour la relégation ne remet pas en cause le principe d'équité souhaité par tous.*

**La C.R. des COMPÉTITIONS SENIOR maintient la programmation actuelle.**

### **RETOUR DES DECISIONS DE LA C.R. LITIGES :**

Les membres de la Commission prennent connaissance des retours de notification de la C.R. LITIGES pour les dossiers suivants :

**1/ E.S. CHÂTEAU LARCHER / ROCHEFORT F.C. (2) – Régional 3** : rencontre du 12 avril 2026 – réserve d'avant match du club recevant

- Décision C.R. LITIGES : **confirme le résultat acquis sur le terrain (2-4 en faveur de ROCHEFORT F.C. (2))**

**2/ C.A. SALLOIS / PAU BLEUETS NOTRE DAME – Régional 3** : rencontre du 05 avril 2026 – réserve d'après match du club recevant

- Décision C.R. LITIGES : **confirme le résultat acquis sur le terrain (1-3 en faveur de PAU BLEUETS NOTRE DAME)**

**3/ C.A. RIBÉRACOIS / F.C. THENON LIMEYRAT – Régional 3** : rencontre du 28 Mars 2026 – évocation du club visiteur sur l'éclairage

- Décision C.R. LITIGES : **confirme le résultat acquis sur le terrain (2-2)**

## COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIOR REUNION DU 29 AVRIL 2026

PAGE 4/5

**4/ RIVE DROITE 33 F.C. / A.S. TAILLANAISE – Régional 3** : rencontre du 21 mars 2026 – réserve d'avant match du club recevant

- Décision C.R. LITIGES : **confirme le résultat acquis sur le terrain (0-1 en faveur de d'A.S. Taillanaise)**

**5/ C.S. NAINTRÉ / CHANTEL. COURL. CHAP. F.C. – Régional 3** : rencontre du 18 avril 2026 – réserve d'après match du club recevant

- Décision C.R. LITIGES : **confirme le résultat acquis sur le terrain (1-4 en faveur de CHANTELOUP COURLAY CHAPELLE F.C.) – APPEL DU C.S. NAINTRÉ en cours.**

**6/ C.A. BEGLAIS / ST PAUL SPORT (2) – Régional 3** : rencontre du 19 avril 2026 – réserve d'avant match du club recevant

- Décision C.R. LITIGES : **confirme le résultat acquis sur le terrain (0-1 en faveur de ST PAUL SPORT (2))**

---

### RETOUR DES DECISIONS DE LA C.R. DISCIPLINE :

Les membres de la Commission prennent connaissance des retours de notification de la C.R. DISCIPLINE pour le dossier suivant :

**1/ LALEU LA PALLICE / C.S. NAINTRÉ – Régional 3** : rencontre du 31 Janvier 2026 – ???

- Décision C.R. DISCIPLINE : **donne match perdu par pénalité à l'équipe de Naintré C.S. (0-3, -1 point) pour en attribuer le bénéfice à celle de Laleu Pallice A.A.M. (3-0, 3 points), et de sanctionner cette dernière d'une amende de cent cinquante euros (150 €) au titre du manquement à la police des terrains.**

---

### RETOUR DES DECISIONS DE LA C.R. D'APPEL :

**1/ E.S. BOULAZAC – Régional 1** : Appel N°52 du club de l'E.S. BOULAZAC des décisions de la Commission Régionale des Litiges et Contentieux prises lors de sa réunion du 23 Mars 2026 relatives aux rencontres n°54459685 ES BOULAZAC / ST MEDARD EN JALLES du 28 Février 2026, n°54459672 FC MARMANDE / ES BOULAZAC du 07 Février 2026 en Championnat Séniors Régional 1 – Poule B, et n°54466255 AVENIR GOUZON / ES BOULAZAC du 21 Février 2026 en Coupe de Nouvelle-Aquitaine.

- Décision C.R. APPEL : **confirme les décisions de la Commission Régionale des Litiges et Contentieux en ce qu'elle a donné les matchs de Championnat Séniors Régional 1 Poule B perdus par pénalité à l'équipe du club de l'ES BOULAZAC (0-3, -1 point à chaque rencontre) pour en attribuer le bénéfice à celles des clubs du FC ST MEDARD EN JALLES et du FC MARMANDE 47 (3-0, +3 points) et en ce qu'elle a donné le match de Coupe de Nouvelle-Aquitaine perdu à l'équipe du club de l'ES BOULAZAC (0-3) pour en attribuer le bénéfice à celle du club de l'AVENIR SPORTIF GOUZON (3-0).**

**1/ F.C. RIVE DROITE – Régional 3** : Appel N°59 du club du F.C. RIVE DROITE de la décision de la C.R. LITIGES et CONTENTIEUX confirmant le résultat du score acquis sur le terrain (0-1 en faveur de l'A.S. TAILLANAISE).

- Décision C.R. APPEL : **confirme les décisions de la Commission Régionale des Litiges et Contentieux**

## ELABORATION DU CALENDRIER DES COMPÉTITIONS SENIOR 2026/2027 :

Les membres de la C.R. SENIOR travaillent de nouveau sur un projet du calendrier des compétitions SENIOR pour la prochaine saison qui sera adressé dans les prochains jours, et comme convenu, aux Districts pour information et éventuelles remontées.

---

## PROJET DE REFORME DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIOR :

Un 1<sup>er</sup> Bilan individuel des membres de la C.R. SENIOR est dressé en séance après 4 visioconférences organisées avec les clubs de NOUVELLE-AQUITAINE. Il reste encore deux réunions afin de synthétiser les remontées des clubs pour produire un système de réforme des compétitions régionales SENIOR juste et cohérent en vue d'une présentation du texte final au Comité de Direction du 02 Juin 2026.

---

Prochaine réunion le lundi 04 Mai à 10h00.

---

Le Président,  
**Marc LEYGE**



Les secrétaires de séance,  
**Salomé MATHIEUX - Vincent VALLET**



*Procès-Verbal validé le 04 Mai 2026 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la LFNA.*